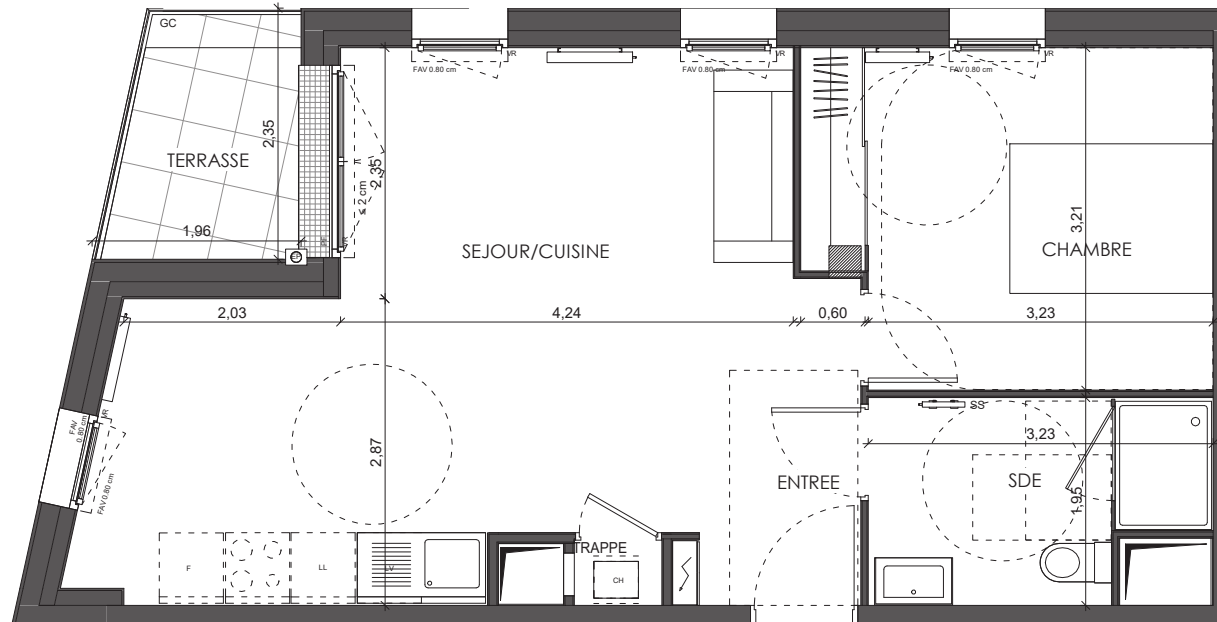




Bat	Niveau	APT n°	Type
J	Niv 1	A105	T2

Désignation	Surface
SEJOUR/CUISINE	27,29 m ²
CHAMBRE	11,60 m ²
SDE	5,61 m ²
ENTREE	2,72 m ²
SURFACE TOTALE	47,22 m²
TERRASSE	3,99 m ²



Légende

HSFP: Hauteur sous faux plafond	F: Réfrigérateur
▨ Faux-plafond	PV: Pare-vue
▭ Placard	LL: Lave Linge
⏏ Tableau électrique	PV: Pare-vue
☼ Séche-serviette	VR: Volet roulant
☐ Dalle sur plots	VRE: Volet roulant électrique
⌋ Gaine Technique	EP: Eau pluviale
☼ Radiateur	TP: Trop Plein
☼ Radiateur Electrique	BCE: Ballon d'eau chaude
☼ Lave vaisselle	PF: Porte fenêtre
☼ Plaque de cuisson	F: Fenêtre
	AV: Allège vitré
	GC: Garde corps
	HSP: Hauteur sous poutre
	CH: Chaudière
	La surface des placards est comptabilisée dans la surface de la pièce

Plan de repérage



Indice :

Date de mise à jour : 25/11/2020

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les éléments d'équipement et les réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives et les surfaces de placards sont incluses dans celles de pièces attenantes. Les retombées, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)

